PARLEMENT JURASSIEN Question écrite n°\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

GROUPE SOCIALISTE

**Violence domestique en hausse dans le Jura. Réagir, rapidement.**

Lundi 22 mars 2021, les cantons romands publiaient leurs chiffres respectifs relatifs à la criminalité concernant l’année 2020. Ce qui était redouté, en cette période de pandémie, s’est effectivement réalisé, notamment pour la République et Canton du Jura. En effet, les violences domestiques sont en nette hausse avec une augmentation de 46%, passant ainsi de 98 infractions en 2019 à 143 en 2020. Par ailleurs, si aucune lésion corporelle grave n’a été déclarée, les lésions corporelles simples ont augmenté de 300%.

Pour d’autres cantons romands, à l’image du Canton de Vaud, les violences domestiques ont diminué. Il faut relever que ce canton a déjà vu sa loi d’organisation de la lutte contre la violence domestique entrer en vigueur, qu’il a effectué diverses campagnes de sensibilisation et qu’il a récemment mis en place une unité spéciale de police pour la prise en charge des victimes de violence. Des outils de lutte qui peuvent certainement expliquer cette baisse.

**Dans ce cadre, nous nous permettons donc de demander au Gouvernement jurassien de bien vouloir répondre aux questions suivantes :**

1. **Quels sont les moyens actuels à disposition des victimes pour faire face à une situation de violence domestique ?**
2. **Quel est le rôle de la nouvelle cellule MPV de la Police cantonale par rapport aux violences domestiques ?**
3. **Est-ce que au sein de la Police cantonale, des policières et policiers bénéficient d’une formation spécifique pour traiter de telles situations, à l’instar de ce qui se fait dans le canton de Vaud ?**
4. **A-t-il été envisagé de mettre en place une campagne de prévention au travers de la Déléguée à l’égalité ?**
5. **Le Gouvernement peut-il nous informer de l’état d’avancement du projet de loi d’organisation de la lutte contre les violences domestiques ?**

D’avance nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 30 mars 2021.

La responsable :

Leïla Hanini

Les cosignataires :